

L'information de votre communauté de communes Chinon Vienne et Loire

SOMMAIRE



- 4 Comment fonctionne votre communauté de communes ?
- 5 Les conseillers communautaires
- 6 Dix-neuf communes pour dessiner demain
- 7 Urbanisme : Déposez vos dossiers en ligne
- 7 De nouveaux espaces pour construire des logements
- 8 Des logements rénovés grâce à des aides multiples
- 10 500 000€ aux acteurs économiques
- 10 "Employeurs engagés "
- 11 Entreprises locales : des aides pour accompagner les projets
- 12 Succès pour l'Alsh de Chinon
- 12 Le Ramep devient le Relais petite enfance (RPE)
- 13 Maison de santé : une offre médicale pluridisciplinnaire
- 14 Eau : les raisons d'une reconquête essentielle
- 15 France services : proche de vous
- 15 CIAS: un service gratuit pour parler budget
- 16 Mieux vieillir : les personnes relais sont là pour vous
- 17 Proche des personnes agées
- 18 Un coup de pouce pour le compostage et récupérer l'eau de pluie
- 19 PCAET: qu'est ce que c'est?
- 20 Natura 2000, un patrimoine à protéger
- 22 Mobilité : une nouvelle compétence
- 23 Musique : Orchestre à l'école





- 23 Connaissez-vous le gamelan?
- 24 C'est pas faux! Les sciences pour tous
- 25 Trois choses à savoir sur le réseau des bibliothèques
- 26 L'écoMusée et le Carroi, des rendez-vous toute l'année
- 28 Ciné d'été : le retour !
- 29 Premier résident de la maison Dutilleux-Joy
- 30 Évadez-vous, visitez la région de Chinon en liberté
- 32 La confluence de la Loire et de la Vienne classée à l'Unesco
- 34 Terre de jeux 2024, un élan sportif
- 35 Portrait: Maëly Lechevallier
- 36 En direct des communes

N°6 - AVRIL 2022
Communauté de communes Chinon Vienne et Loire,
32 rue Marcel Vignaud 37420 Avoine
Directeur de publication : Jean-Luc Dupont
Rédacteur en chef : Patrick Goupil
Rédaction, Conception & Réalisation : Service communication
Imprimé à 12 500 ex. sur papier 100% recyclé
ISSN : 2552-6049

© crédit photo de la couverture : Yves Lahangue - ICV

Crédit photo : CC CVL, David Darrault, Isabelle Bréard - ICV, Fabienne Boueroux, AdobeStock, DR.



Jean-Luc **Dupont**

Président de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire

Cela fait exactement deux ans que le Coronavirus s'est imposé dans nos vies. Nous avons dû affronter cette pandémie avec son lot de violence : maladie, perte d'êtres chers, confinement...Cette période d'incertitude nous a obligés à réagir à tous les niveaux.

Depuis deux ans, la collectivité s'est engagée aux côtés des habitants. Garantir l'accès aux services publics mais aussi aider dans la mesure du possible ceux qui en avaient besoin ont guidé notre action. Dans ce cadre, nous avons mis en place un centre de vaccination Covid, où plus de 80 000 doses de vaccin ont été administrées.

Par ailleurs, dès le début, nous avons aidé les entreprises, les commerçants, les artisans... qui ont subi de plein fouet les conséquences du confinement, plus de 150 entreprises ont pu bénéficier de notre soutien.

Nous avions proposé une plateforme d'entraide et plusieurs centaines de personnes se sont instantanément inscrites pour proposer leurs services à ceux qui en avaient besoin. Cet élan spontané illustre parfaitement la générosité des Chinonais et montre une fois de plus que l'humanisme ici n'est pas un mot abstrait mais bien notre substantifique moelle.

Aujourd'hui, j'espère que ces moments d'incertitude sont derrière nous et que nous allons reprendre une vie ensemble comme nous l'avons toujours fait. Pendant cette période, nous avons travaillé sur l'élaboration d'un projet de territoire qui émane d'un travail collectif. Notre feuille de route est ainsi tracée et elle est guidée par notre volonté d'agir pour l'intérêt général, le bien de tous. Ces nombreux projets sont présentés dans ce journal.

comment fonctionne

votre communauté de communes?

La communauté de communes est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Elle associe des communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Elle exerce, aux lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires et des compétences optionnelles, ainsi que des compétences supplémentaires que les communes lui transfèrent.

COMMISSIONS

Chaque vice-président a en charge une commission thématique, associé à des élus communaux. Il y a vingt commissions, dans lesquelles des débats permettent l'élaboration de propositions et de projets qui seront soumis au Bureau, puis au conseil communautaire.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE



C'est l'ensemble des représentants communautaires. Composé d'élus de toutes les communes membres, le conseil vote des orientations, des projets mais également le budget.

BUREAU COMMUNAUTAIRE

26

O PRÉSIDENT

Il est composé du Président, de onze vice-présidents, des maires qui ne sont pas vices-présidents et des conseillers délégués. Il donne des avis et prépare le conseil communautaire. Chaque membre participe à des commissions chargées d'élaborer des projets.

Les conseillers communautaires de

votre communauté de communes

Anché

Pascal LECOMTE

Maire

Avoine

Didier GODOY

Maire - 3ème vice-président -Développement économique et touristique - Relance territoriale

Patrice CHARRIER Laurent LALOUETTE Francine HENRY

Adjointe au maire - 10ème viceprésidente - Culture, partage et rayonnement culturel

Beaumont-en-Véron

Vincent NAULET

Maire - 8ème vice-président - Finances

Rémy DELAGE

Adjoint au maire - Conseiller délégué - Gestion des équipements communautaires -Economies d'énergie

Béatrice FAUVY Virginie LESCOUEZEC Jacques NOURRY Vanina PERDEREAU

Candes-Saint-Martin

Stéphan PINAUD

Maire - Conseiller délégué -Insertion des publics fragiles

Chinon

Iean-Luc DUPONT

Maire - Président

Sophie LAGREE

Adjointe au maire - 2^{ème} viceprésidente - Attractivité du territoire - Projet de territoire

Daniel DAMMERY

Adjoint au maire - 7ème viceprésident - Personnel - Gestion des ressources humaines

Jean-Luc DUCHESNE

Adjoint au maire - Conseiller délégué - Programmation culturelle

Patrick GOUPIL

Adjoint au maire - Conseiller délégué - Communication
Laurent BAUMEL
Hélène BERGER
Chantal BOISNIER
Jean-François DAUDIN
Marylène GACHET
Christelle LAMBERT
Jean-Jacques LAPORTE
Eric MAUCORT
Lucile VUILLERMOZ

Chouzé-sur-Loire

Gilles THIBAULT

Maire - 9ème vice-président -Infrastructures - Gestion des équipements communautaires - Economies d'énergie

Jacques QUEUDEVILLE Françoise ROUX Guylaine THIBAULT

Cinais

Denis FOUCHE

Maire - 1^{er} vice-président, Prospective - Aménagement de l'espace - Habitat

Couziers

Martine LINCOLN

Maire

Cravant-les-Coteaux

Christophe BAUDRY
Maire

Michel BRIAND

Huismes

Denis MOUTARDIER.

Maire - 6ème vice-président - Enfance Jeunesse Familles -Transport au quotidien Jean-Michel Guertin, Adiaint au maire - Conseiller

Adjoint au maire - Conseiller délégué - Eau Assainissement **Agnès BOREL**

Agries BOKEL

La Roche-Clermault Jérôme FIELD

Maire

Lerné

Maurice LESOURD

Maire

Marçay

Claude BORDIER

Maire - 11ème vice-président - Numérique - Informatique -Dématérialisation

Rivière

Martine LUNETEAU

Maire - Conseillère déléguée - Evaluation des politiques publiques - Contrôle de gestion - Mutualisation Michel PAVY

Saint-Benoît-la-Forêt

Didier GUILBAULT
Maire
Jean-Michel CASSAGNE

Saint-Germain-sur-Vienne

Aline PLOUZEAU

Maire

Savigny-en-Véron Geneviève HAILLOT

ENSARGUET,

Maire - 4ème vice-présidente -Solidarité et Action sociale

Christelle MARCHAL Paul TULASNE

Seuilly

Thierry DEGUINGAND,

Maire - 5ème vice-président -Environnement - Transition écologique - Mobillité douce

Thizay Eric BIDET

Maire

DIX-NEUF COMMUNES,

UN PROJET POUR DESSINER DEMAIN

Dessiner demain se pense aujourd'hui, c'est le point de départ de la réflexion qui a commencé en septembre 2020. Les élus de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire (CC CVL) tout juste élus se sont engagés dans un travail de prospective pour écrire ensemble un projet au plus près du territoire.





In début de mandat est toujours l'occasion de se poser les questions cruciales. Comment voyons-nous notre territoire à long terme ? Comment rendre le territoire plus attractif ? Comment préserver et valoriser notre environnement ? Comment développer les services publics pour améliorer la qualité de vie des usagers ?...

Ce sont autant de questions qui ont jalonné la phase de travail menée en réunissant la force de l'intelligence collective. En effet, une véritable concertation a été conduite : associations, entreprises, élus, usagers. Tous ont été sollicités pour faire émerger un état des lieux au plus près de la réalité. Et, des enjeux sont vite apparus comme majeurs.

De ce constat collectif, des politiques prioritaires ont été identifiées et fixent aujourd'hui notre feuille de route pour les cinq prochaines années. L'ambition est d'œuvrer pour un territoire équilibré, attentif à toutes les générations où l'on a envie de s'épanouir. Il s'agit aussi d'associer l'attractivité, la proximité et l'environnement.

Nos sept politiques prioritaires sont :

#1 Le développement économique local et durable en soutien aux entreprises, aux commerces et aux agriculteurs.

#2 Une offre de logement attractive. Des logements de meilleure qualité et adaptés aux besoins.

#3 La mobilité pour tous. Des solutions de mobilité plus diversifiées et développer le maillage ville / villages.

#4 Education et santé. Des soins et des services publics plus facilement accessibles.

#5 Culture et sports. Un soutien et un développement à l'accès à la culture et au sport pour tous.

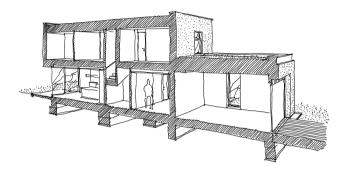
#6 Une destination touristique attractive qui met en avant de nombreux atouts et ses acteurs touristiques.

#7 Un territoire acteur dans la transition écologique qui s'engage pour préserver l'environnement et nos ressources pour demain.

En savoir plus sur chinon-vienne-loire.fr

URBANISME **DÉPOSEZ VOS DOSSIERS EN LIGNE**

(Permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir...).



Depuis le 1^{er} janvier 2022, chaque particulier ou professionnel a la possibilité de déposer un dossier d'urbanisme en ligne (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir...).

Ce service gratuit est disponible 7j/7 et 24h/24. Si votre dossier est déposé en dehors des horaires d'ouverture, le délai d'instruction de celui-ci ne courra qu'à compter du 1er jour ouvré. Pour information, le délai de traitement de vos demandes dématérialisées est identique au délai des demandes dites « papier ».

Comment déposer un dossier?

- 1. Créez-vous un compte sur la plateforme en ligne https://sve.sirap.fr
- 2. Sélectionnez votre commune
- 3. Puis suivez les instructions

Une fois votre demande déposée, vous pourrez suivre son état d'avancement sur ce même site.

Si vous ne souhaitez pas réaliser votre demande sur internet, vous avez toujours la possibilité de déposer vos documents au format papier dans votre mairie.

Plus d'infos : ads@cc-cvl.fr

DE NOUVEAUX **ESPACES POUR CONSTRUIRE DES LOGEMENTS**

Bonne nouvelle pour le logement : une cinquantaine d'espaces ont été identifiés et devraient permettre, à terme, d'accueillir de nouveaux habitants via la création **d'environ 850 logements**. Ces secteurs, dits "de développement urbain à vocation principale d'habitat" viendront pallier la carence de logements actuelle. C'est grâce au Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant programme local de l'habitat (PLUi-H) pour les 19 communes du territoire, que ces secteurs ont pu être identifiés. Afin de mener à bien ces projets, la CC CVL recherche des opérateurs compétents pour aménager ces espaces en prenant soin de respecter les orientations définies et le contexte environnant existant.

Contact: urbanisme@cc-cvl.fr



DES LOGEMENTS RÉNOVÉS

GRÂCE À DES AIDES MULTIPLES

Dans la « feuille de route » de la CC CVL, l'amélioration de l'habitat fait partie des priorités. Quelles mesures sont mises en place ? Quelles sont les aides pour les particuliers et les porteurs de projet ? C'est le moment de faire le point!



Avec le programme Action Cœur de Ville et l'Opération programmée de l'Amélioration de l'Habitat, des aides sont mises en place sur le périmètre .

L'OPAH, financée par l'Etat, Action Logement, la CC CVL et la Ville de Chinon, vise à réhabiliter des logements anciens (immeubles et maisons individuelles privés) sur le périmètre de la CC CVL.

Vous souhaitez investir dans un logement ancien et/ou rénover votre logement ?

C'est le moment de profiter des aides financières et techniques qui sont proposées.

D'un point de vue technique et administratif, c'est Soliha, notre partenaire qui œuvre pour le compte de la CC CVL et qui anime le dispositif et monte les dossiers.

En 2021, selon les projets, les investisseurs ont bénéficié entre 60 et 80% de subventions sur le montant total des travaux.

Au total, avec le concours de l'Anah, Action Logement, la CC CVL et la Ville de Chinon, ce sont près de 990 000€ qui ont été mobilisés pour la rénovation de vingt-six logements dont sept réhabilitations lourdes d'immeuble depuis janvier 2021.

Sur 2021 environ 610 000 € engagés principalement par l'ANAH, mais aussi par les caisses de retraites et la CC CVL dans le cadre de l'OPAH classique. Pour notre part nous avons engagés 30 aides financières différentes pour aider à la rénovation d'un total de vingt-huit logements.

En 2022, vingt-quatre projets de réhabilitation lourdes d'immeubles, et six projets de rénovations énergétiques, sont déjà identifiés, soit soixante-quinez logements concernés.

Avec une aide publique d'1,5 million d'euros.

Qui est concerné par ce dispositif?

Pour tous ceux qui souhaitent acheter un bien nécessitant des travaux de rénovation ou d'adaptation,

que ce soit pour habiter ce logement ou pour le mettre en location, les aides techniques et financières proposées dans le cadre de l'OPAH sont disponibles.

Quelles sont les conditions?

Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt et la validation du dossier. Les travaux doivent être réalisés par un professionnel du bâtiment.

DES AIDES DIFFÉRENTES SELON QUE L'ON EST PROPRIÉTAIRE OCCUPANT OU PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

Pour les propriétaires occupants, les revenus doivent être inférieurs à un plafond de ressources.

Il faut s'engager à occuper le logement pendant six ans après les travaux.

Pour les propriétaires bailleurs, il faut s'engager à signer une convention avec l'ANAH en proposant son logement à loyer maîtrisé. Il doit être loué pendant neuf ans après les travaux, il ne peut pas être loué comme un meublé touristique. Son niveau de performance énergétique après travaux doit correspondre au moins à l'étiquette D et enfin, il doit être loué à des ménages dont les revenus sont inférieurs à un plafond de ressources.

En contrepartie, un système de déduction fiscale sur vos revenus fonciers vous permet de réduire vos impôts.

Quels types de travaux peuvent bénéficier de subventions ?

Tous les travaux concernant les économies d'énergie : isolation, chauffage, menuiseries extérieures... L'adaptation des logements : salle d'eau, facilitation des accès... Ces travaux visent à faciliter le quotidien des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Et enfin, tous les travaux qui visent l'habitat dégradé : les rénovations pour la remise en état d'un bien vétuste car à partir de 2028, on ne pourra plus louer des biens en catégorie énergétique F et G.

Quels sont les objectifs de cette opération?

Il s'agit en priorité de permettre aux Chinonais de vivre dans des conditions confortables et optimales, avec des factures d'énergie réduites. Et, les logements rénovés en plus embellissent nos centres-bourgs!

Nous souhaitons aussi encourager la remise de logements rénovés sur le marché locatif. Il s'agit de réduire la vacance des logements.

Et enfin, c'est aussi une action pour redynamiser nos centres-bourgs et centre-ville : des logements rénovés sont des logements habités, des commerçants locaux dynamiques et finalement une ville attractive.

Du côté de l'économie locale, ce sont vingtcinq entreprises du territoire (sur un total de quarante-cinq entreprises) qui ont été sollicitées pour mener à bien des chantiers de rénovation.

Vos contacts : SOLIHA Infos Habitat Chinon Vienne et Loire 02 47 937 822 habitat@cc-cvl.fr



500 000 € AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Notre Plan de Relance Territorial a permis de soutenir les entreprises impactées par la crise sanitaire.

Un coup de pouce pour les entreprises pendant la crise sanitaire

En 2020, 153 entreprises ont été aidées pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, pour un montant total de 314 059 €.

En 2021, seize entreprises étaient concernées par ces aides pour un montant de 25 300 €. Le montant maximal de l'aide reçue par entreprise était de 4 600 €. Cet appui permettait de compenser en partie les pertes de chiffres d'affaires pendant cette période instable. Dans certaines entreprises, la crise sanitaire a mis en exergue des difficultés déjà présentes avant la crise : les entreprises identifiées ont bénéficié de « diagnostics rebond », qui ont permis d'accompagner vingt-neuf entreprises du territoire sur plusieurs volets.

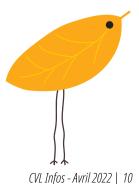
Consommer local, c'est vital!



« Commerces en Rabelaisie : consommer local, c'est vital » était une campagne lancée pour inciter les habitants à consommer local. La CC CVL a soutenu les commerçants, artisans, producteurs et viticulteurs locaux en leur proposant une plus grande visibilité sur le web.

Les 180 entreprises participantes, regroupées sur une carte interactive, ont donc communiqué gratuitement.

Noël en Rabelaisie (en 2020) et **Automne en Rabelaisie** (en 2021) ont été deux opérations d'envergure pour soutenir le commerce local. Ce sont 145 entreprises participantes en 2020, avec



80 000 € d'investissement de la CC CVL sous forme de bons d'achats, dépensés chez les commerçants participants pour 400 000 € de retombées estimées. Pour Automne en Rabelaisie, ce sont 115 entreprises participantes, avec 35 000 € investis par la CC CVL pour 60 000 € de retombées estimées.



"EMPLOYEURS ENGAGÉS"

Infos, Emploi et Services (IES) propose aux entreprises d'intégrer un nouveau réseau local afin de les aiguiller vers les bons acteurs de l'emploi sur le territoire.

C'est nouveau et c'est déjà opérationnel : le réseau « Employeurs engagés » accompagne les entreprises et les soutient dans leurs recrutements en les redirigeant vers les bons partenaires. Le territoire regorge d'interlocuteurs impliqués dans l'emploi et de la formation. **IES, engagé pour l'emploi, souhaite, via ce nouveau réseau, réunir les entreprises intéressées par la démarche et ainsi encourager un maillage sur le territoire**.

Ce réseau propose de :

- recenser les besoins des entreprises

(recrutement, formation, création et développement d'entreprise, meilleure connaissance des services) via la signature d'une Charte d'Engagement

- mettre en relation avec les partenaires de l'emploi concernés
- fournir des informations sur les dispositifs existants
- devenir ambassadeur d'Employeurs engagés.

Le réseau « Employeurs engagés » est ouvert à toutes les tailles d'entreprises, tous secteurs d'activités confondus. L'adhésion est gratuite.

Contacts: Sandrine FOUCARD 06 44 13 66 10 ou Marie CASSEGRAIN 07 84 20 09 78.

ENTREPRISES LOCALES:

DES AIDES POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS

La CC CVL propose des subventions jusqu'à 5000 € pour les projets d'investissement de matériel et de travaux. Ce dispositif d'aide locale s'adresse aux entreprises artisanales, commerciales et de service en phase de création, de reprise ou de développement. Un fonds d'aides pérenne impulsé pendant la crise sanitaire.



Quelles entreprises?

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- >> L'entreprise doit être inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM)
- >> Réaliser moins de 1 million d'euros de chiffre d'affaires hors taxes
- >> Etre en phase de création, développement ou reprise
- >> Etre à jour des obligations fiscales, sociales et vis-à-vis de la CC CVL

Les activités suivantes ne sont pas éligibles :

- >> Les commerces de gros, les commerces saisonniers, et les commerces non sédentaires n'exerçant par leur activité sur le territoire de la CCCVL
- >> Les agences (immobilières, bancaires, assurances, courtage, intérimaires...)
- >> Les professions libérales
- >> Les pharmacies
- >> Les cinémas et équipements culturels
- >> Les surfaces commerciales excédant 400 m²

Contact: 02 47 93 78 91 ou economie@cc-cvl.fr

Quelles aides?

La subvention représente 20% du montant total des dépenses éligibles exprimées en hors taxes, et peut aller jusqu'à 5 000 €. Dans certains cas, ce taux d'aide pourra être bonifié de 10 %. Toutefois, la demande de subvention doit avoir lieu avant la signature des devis et le début de l'opération. Et, les projets dont le montant total des dépenses est inférieur à 5 000 € HT ne sont pas éligibles.

Pour quels investissements?

- >> AMÉNAGEMENT IMMOBILIER : par exemple, la modernisation du local professionnel, les travaux liés aux économies d'énergie, les travaux d'amélioration des conditions de travail et de sécurité
- >> MATÉRIEL : investissement apportant une réelle plus-value à l'entreprise
- >> DEVANTURE : rénovation et extension
- >> VÉHICULES DE TOURNÉE : achat et équipement des véhicules.

SUCCÈS 'POUR L'ALSH DE CHINON

L' Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Chinon, situé au sein de l'Espace Colette Desblaches est ouvert depuis février 2021. Il a vu sa fréquentation doubler les mercredis et augmenter de 30% pendant les vacances scolaires. Le changement de localisation – l'ancien centre était situé à Parilly – et la qualité de l'équipement ont sans aucun doute été bénéfiques. Un bilan encourageant pour cette construction, qui a su répondre aux attentes des familles pour la plus grande joie des enfants!



Espace Colette Desblaches à Chinon c'est:



1031 m²

de rire, de joie et d'activités



165

est la capacité maximale d'accueil



Des conditions d'accueil optimales

modernité, proximité du centre-ville et des infrastructures culturelles et sportives





LE RAMEP DEVIENT

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE change de nom mais ses missions restent les mêmes. C'est le premier contact pour échanger sur les modes d'accueil des enfants de 0 à 3 ans : un lieu d'information et de ressources concernant la garde des enfants sur le territoire.

A qui s'adresse le RPE?

D'abord aux parents ou futurs parents : le RPE écoute, informe et accompagne ceux qui recherchent un mode d'accueil pour leur enfant. Il est aussi le lieu où l'on trouve toutes les informations concernant le cadre d'emploi des assistants maternels et de la garde à domicile. Ensuite, les assistants maternels ou gardes à domicile y trouvent des informations utiles concernant leurs droits et obligations, sur les métiers de la petite enfance et sur les formations existantes.

C'est aussi un espace aménagé et sécurisé pour vivre des temps ludiques et d'éveil avec les enfants puisqu'il est ouvert aux enfants!

Contact: 09 64 45 92 35 relais-petite-enfance@cc-cvl.fr



MAISONS DE SANTÉ: UNE OFFRE MÉDICALE PLURIDISCIPLINAIRE

Quatre : c'est le nombre de maisons de santé qui constituent un maillage de l'offre de soins non hospitalière sur le territoire. Elles sont désormais toutes en service. Ce réseau permet d'éviter l'isolement des praticiens et de lutter contre les déserts médicaux en attirant de nouveaux professionnels de santé.



La maison de santé pluridisciplinaire et universitaire (MSPU) existante était devenue trop exiguë pour permettre à de nouveaux professionnels de s'installer. La communauté de communes a donc répondu favorablement à la demande des professionnels de santé pour construire un nouveau bâtiment de plus de 400 m², situé juste à côté de l'existant, il est ouvert depuis mai 2021.

A Chinon, un pôle pluridisciplinaire sur 3 sites

Après l'ouverture de la maison de santé du centre-ville de Chinon (9-11 rue du 11 Novembre) début 2020, les pôles santé des Hucherolles et de Saint-Lazare ont été ouverts à l'automne 2021. Les professionnels bénéficient désormais de locaux adaptés pour travailler ensemble.

Les maisons de santé en pratique

Gynécologie (sages-femmes), pédiatrie, dermatologie, diététique, éducation spécialisée, soins et chirurgie dentaires, podologie, médecine générale, kinésithérapie, psychomotricité, échographie, orthoptie, soins infirmiers... font partie de l'offre globale de soins proposés dans ces maisons de santé. Cette liste est non exhaustive et n'inclut pas les professionnels de santé exerçant en cabinet, en dehors de ces 4 maisons de santé.

Un nouveau projet de maison de santé est en cours de réflexion sur la commune de Chouzé-sur-Loire.

Vous êtes professionnel de santé et vous souhaitez intégrer une maison de santé du territoire, contactez le 02 47 93 78 76 ou envoyez un courriel à economie@cc-cvl.fr







EAU: LES RAISONS D'UNE RECONQUÊTE ESSENTIELLE

L'eau est un bien précieux qui mérite toute notre attention. Depuis 2014, les élus souhaitaient se réappropier la gestion complète de l'eau potable. Aujourd'hui, c'est chose faite! L'eau potable qui coule dans nos robinets est gérée en régie complète par la communauté de communes. Ce choix politique est partagé par l'ensemble du conseil communautaire.

TI a fallu du temps, car même si $oldsymbol{1}$ la régie publique existe depuis 2014, nous n'avions pas le contrôle de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif sur l'ensemble des communes. Dès qu'un contrat de délégation de service public se terminait, on le reprenait en régie. C'est ainsi qu'aujourd'hui, 18 communes (Seule Chouzé-sur-Loire reste en délégation et nous rejoindra en 2024) ont intégré la régie de l'eau potable. Pour l'assainissement, toutes les communes sont en régie publique sauf Saint Benoît la Forêt, Chouzé- sur-Loire et Couziers.

Une régie publique de l'eau : de nombreux avantages

La régie publique de l'eau favorise la mutualisation des coûts et leur maîtrise. Il n'y a pas d'actionnaires à rétribuer du coup la tarification proposée est au plus près du coût réel du service. L'argent dégagé est réinvesti dans le réseau pour une meilleure qualité de l'eau.
Ce service public de l'eau permet d'harmoniser un seul mode de

fonctionnement et de proposer un tarif identique pour tous, compréhensible, transparent et iuste

Ce tarif unique est d'environ 20% moins cher que le tarif cible de la moyenne nationale.

Enfin, il n'y a plus qu'un seul interlocuteur, la communauté de communes !

Ce service public au service de l'intérêt général a l'ambition de proposer plus de proximité avec les usagers, un service à taille humaine accessible et réactif.

La qualité de l'eau : un enjeu fort

Conscients des enjeux liés à la qualité de l'eau, les élus ont voté la mise en place d'un plan d'actions ambitieux.

En particulier pour la sécurisation de la ressource en eau. Il s'agit d'une part de mettre en service un forage tout neuf à Parilly et d'autre part de faire un maillage des réseaux d'eau. Ce sont 1,5 millions d'euros qui sont investis par la CC CVL pour réaliser ces travaux d'envergure.

Il est aussi important de travailler sur la qualité des eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable. Pour cela, nous devons protéger les points de captage afin de réduire toute pollution susceptible de corrompre la qualité des eaux prélevées. C'est pour cela que nous travaillons étroitement avec les acteurs concernés dans un programme d'action pluriannuel.

Tous concernés

Enfin, la qualité de l'eau, cela concerne aussi chacun d'entre nous. Nos actions quotidiennes ont une influence sur le traitement de l'eau et donc son coût. Les lingettes jetées dans les eaux usées sont un véritable cauchemar pour le traitement de l'assainissement. Plus les produits consommés sont pollués et plus le traitement de l'eau est compliqué et finalement plus couteux pour la collectivité dans son ensemble. Se réapproprier cette ressource aussi rare et qu'essentielle est une nécessité collective qui implique chacun d'entre nous.

FRANCE SERVICES: PROCHE DE VOUS

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi : France Services, un service personnalisé d'accompagnement pour vous aider dans vos démarches administratives.

L'espace France Services d'Avoine est un lieu d'écoute pour :

- >> **Être accompagné et orienté** dans ses démarches administratives auprès de partenaires tels que les impôts, Pôle Emploi, la CAF ou la CPAM
- >> Accéder à des plateformes et services en ligne (carte grise, ameli.fr...)
- >> Rencontrer des partenaires (permanences hebdomadaires)
- >> S'informer sur les services du territoire.

Je souhaite bénéficier de ces services, comment faire ?

Vous pouvez téléphoner ou vous rendre sur place. Vous serez accueillis en toute confidentialité par un agent qui vous apportera des conseils et, en cas de besoin, vous orientera vers le bon partenaire (la Poste, la CAF, la MSA, Pôle Emploi...). Une aide pourra vous être apportée pour compléter les dossiers -papiers ou dématérialisés- utiles à vos démarches. Pour finaliser vos démarches ou obtenir plus d'informations, un point informatique avec ordinateurs, imprimantes et scanner est à votre disposition. Vous ne maîtrisez pas les outils numériques ? Les agents de la maison France Services sont à votre écoute pour vous accompagner.

Tél: 02 47 98 17 04



Plus d'infos : chinon-vienne-loire.fr



Labellisé « Point Conseil Budget », le Centre Intercommunal d'Action Sociale, acteur central de l'action sociale vous accueille et vous accompagne dans la gestion de votre budget en cas de difficulté.

Il s'agit d'un **service gratuit** labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement, favoriser l'éducation budgétaire et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières. Ainsi, le CIAS s'engage à fournir gratuitement un conseil et une orientation en matière budgétaire. **Il n'y a pas de « mauvaise question » : que ce soit une difficulté provisoire ou régulière, le CIAS reste à votre écoute. N'attendez pas, prenez rendez-vous!**

Comment faire?

Vous pouvez contacter le CIAS – Point conseil budget **pour prendre rendez-vous** et pour faire le point sur votre situation (ressources, charges, dettes, etc). Lors de ce rendez-vous, une personne pourra répondre à vos questions, vous conseiller sur la gestion de votre budget et vous proposer un accompagnement budgétaire.

Vous pourrez aussi être aidé pour déposer un dossier auprès d'une commission départementale de surendettement des particuliers et être accompagné tout au long de la procédure.

Votre contact : CIAS, 14 rue Paul Huet, Chinon Prise de rendez-vous obligatoire au 02 47 93 92 86.

Courriel: pcb@cias.cc-cvl.fr

Horaires: 13h30-17h du lundi au vendredi



Lutter contre l'isolement des personnes âgées, leur proposer une écoute attentive et des informations essentielles, telle est la raison d'être des « personnes relais ».

Initié en 2016 pour coordonner le plan canicule et pallier l'isolement des seniors, le Centre Communal d'Action Sociale (CIAS) propose au sein de chaque commune des personnes relais, c'est-à-dire des personnes ressources à l'écoute des besoins des personnes âgées.

Chaque conseil municipal a désigné une personne relais : il s'agit d'un(e) élu(e) référent(e) qui facilite la communication entre les usagers et leur commune. Elles sont à l'écoute des besoins, elles peuvent orienter la personne et donner accès à des informations utiles, mettre en œuvre le plan canicule (ou plan grand froid)... Mais aussi permettre une meilleure identification des interlocuteurs locaux, comme le CIAS ou encore France Services.

C'est grâce aux personnes relais que le transport solidaire (un service de transport à moindre coût, assuré par des chauffeurs bénévoles) est né. Ces personnes ressources se sont aussi investies lors des confinements liés à la crise sanitaire (cellule d'appui, aide pour les courses et les appels de courtoisie) et contribuent notemment à l'organisation des ateliers de prévention.

Pour connaître la personne relais de votre commune, prenez contact avec votre mairie.

\ /

Elisabeth Benoist, personne relais à Huismes :

" La personne relais est le maillon d'une chaine d'informations et de communication. Ce rôle me permet de tisser des relations et d'instaurer un climat de confiance avec les séniors "

Agenda

Parmi les actions de prévention proposées par le CIAS pour les plus de 60 ans, **un parcours de 8 séances d'ateliers numériques** se déroulera du 20 mai au 15 juillet, à Saint-Germain-sur-Vienne.

Trois nouveaux ateliers suivront : yoga du rire, le 8 juin à Huismes, art-thérapie, le 15 juin à Chinon et musicothérapie, le 6 juillet à Saint-Germainsur-Vienne.

Un nouveau programme se déroulera à partir du 22 septembre 2022 pour la journée de dépistage santé, puis la mise en place d'ateliers (mémoire, nutrition...).

PROCHE DES PERSONNES ÂGÉES

Le pôle solidarité a été mis en place l'année dernière. Une des missions de ce pôle est d'améliorer le quotidien des personnes âgées. Un véritable service de proximité pour garder le lien avec nos aînés.

De nombreuses actions s'organisent autour de la prévention. Le plan canicule mis en place dès le mois de juin est aussi là pour lutter contre l'isolement. La Semaine Bleue organisée en octobre propose quant à elle un programme complet autour du vieillissement. **C'est d'autant plus important que notre territoire compte 30% de personnes âgée de plus de 60 ans.** D'ici à 2030, les prévisions sont à la hausse, d'où la nécessité de réfléchir à des orientations politiques locales autour du vieillissement de la population. Le pôle solidarité s'implique donc dans une démarche à long terme pour favoriser la vie des plus âgés.

Toutes personnes souhaitant des informations sur le maintien à domicile, l'aménagement de son logement à l'autonomie, la mobilité ou encore les loisirs peuvent nous contacter au 02 47 93 93 10.

Des lieux de vie adaptés

La CC CVL via le CIAS gère trois lieux de vie pour les personnes âgées autonomes.

Si vous êtes âgé de plus de 60 ans, autonome et que vous vous sentez seul et isolé :

nos résidences autonomie (appelée auparavant Foyerlogement ou petite unité de vie) sont une solution idéale pour continuer à vivre pleinement.

Des activités favorisant le maintien de l'autonomie sont organisées tous les jours, telles que de la gymnastique douce, des ateliers d'écriture, de l'art floral, des activités manuelles, un club de lecture, des jeux de société, des sorties...

Afin de vous aider à construire votre projet d'entrée en résidence autonomie, nous vous invitons à venir nous rencontrer.

Résidences autonomie

Résidence La Baronnière à Avoine 4 rue Marcel Vignaud - Tél : 02 47 58 82 44



Résidence Les Bergers à Seuilly 15 pièce du Portail - Tél : 02 47 95 94 94



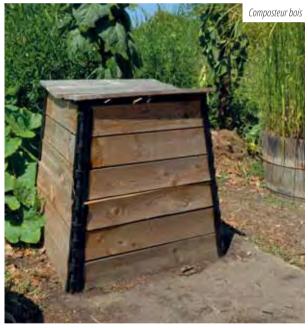
Résidence Les Charmes à Chinon 4 Impasse Ronsard - Tél : 02 47 93 60 00





UN COUP DE POUCE POUR SE LANCER DANS

LE COMPOSTAGE ET RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE





\ /

Vous avez un jardin ou même une cour et vous souhaitez agir à votre niveau pour réduire votre impact sur l'environnement? Alors, la communauté de communes vous aide pour installer un composteur bois et/ou un récupérateur d'eau de pluie.

En tant que particulier, vous pouvez profiter d'aides à l'achat de composteurs bois et de récupérateurs d'eau de pluie. Ces deux programmes d'aide, font partie de notre Plan Cilmat Air Energie Territorial (PCAET).

Aides pour l'achat d'un composteur bois

La production de déchets est réduite avec l'utilisation d'un composteur. Non seulement vos déchets alimentaires sont recyclés et réutiliser pour nourrir la terre mais en plus vous participerez à limiter le volume de vos ordures ménagères et in fine, les déchets à traiter. L'aide proposée par la CC CVL, en partenariat avec le SMICTOM du Chinonais, est de 15 €, soit un reste à charge de 10 € pour l'achat d'un composteur bois sous certaines conditions. Les démarches sont à faire auprès du SMICTOM: www.smictom.com

Les composteurs en plastique ne sont pas subventionnés. Les habitants de Chouzé-sur-Loire, qui accèdent déjà à un tarif de 10 €, ne sont pas concernés.

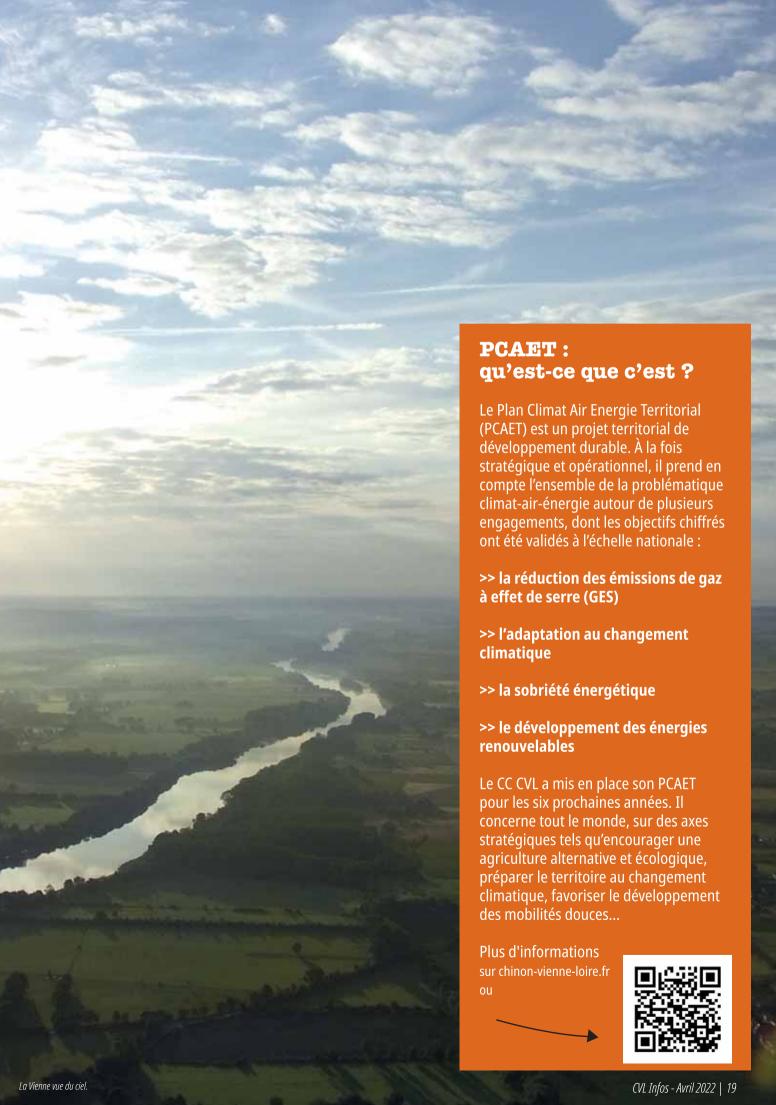
Aides pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

Récupérer l'eau de pluie pour préserver la ressource eau potable et l'utiliser pour l'arrosage permet aussi de réduire la facture d'eau. C'est une opération gagnante à tous les niveaux!

En partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Touraine Val de Loire, la CC CVL aide financièrement les ménages qui souhaitent se doter d'un récupérateur d'eau de pluie, dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible. L'enveloppe indicative au titre de 2021 était de 14 400 € soit une soixantaine de dispositifs aidés.

Le CPIE et la CC CVL accompagnent aussi les habitants et les communes à adapter des pratiques de gestion et d'aménagement des espaces extérieurs (cours, jardins...) au changement climatique. Parmi les mesures proposées, le CPIE se déplace gratuitement chez vous pour réaliser un diagnostic des pratiques dans le cadre du dispositif « Adaptez votre jardin au changement climatique ».

Contact CPIE: 02 47 95 93 15



Azuré du Serpolet

NATURA 2000

UN PATRIMOINE NATUREL À PROTÉGER

Notre territoire regorge d'atouts de tous types, et notamment d'un patrimoine naturel à apprécier, à valoriser, à protéger et le cas échéant à restaurer.



Qu'est-ce que Natura 2000?

Natura 2000 est un réseau européen de sites identifiés pour la rareté et la richesse du patrimoine naturel qui les composent. Ce réseau a un double objectif : assurer la survie à long terme des espèces de la faune et de la flore sauvages et des habitats naturels particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation tout en tenant compte du contexte économique, social et culturel local. Succise et Ecaille chinée ainsi que de nombreux reptiles) font de ce lieu un espace unique et protégé.

Natura 2000, c'est aussi une charte

La charte Natura 2000 est une liste d'engagements et de recommandations qui contribuent à atteindre les objectifs de conservation ou de restauration des habitats naturels et des espèces sauvages. Elle favorise les usages respectueux des habitats et des espèces.

Les Puys du Chinonais, un site Natura 2000

Le site Natura 2000 « Les Puys du Chinonais », s'étend sur les communes de Chinon, Beaumonten-Véron et Huismes. D'une superficie de 125 hectares, ce site est constitué d'un ensemble de petites buttes calcaires (puys) culminant en moyenne à 80 mètres d'altitude.

La présence conjointe d'habitats remarquables (mosaïque de pelouses sèches calcaires à influence méditerranéenne) et d'espèces animales emblématiques (chauves-souris présentes dans les nombreuses cavités troglodytiques, espèces d'insectes dont 3 papillons : Azuré du Serpolet, Damier de la

Cette charte permet donc aux usagers, aux propriétaires et aux élus de développer de bonnes pratiques écologiques, comme par exemple conserver un mélange d'essences forestières locales, ou encore favoriser le pâturage et bien sûr limiter les traitements chimiques.



Les principaux objectifs de la protection des Puys du Chinonais

Maintenir et / ou restaurer les habitats de prairies et de pelouses d'intérêt européen par une gestion adaptée

Améliorer la gestion des habitats boisés

Restaurer et conserver les habitats hivernaux des chauves-souris.

\ /

Propriétaires et ayants-droits : signez la charte Natura 2000 et contribuez à préserver la biodiversité

La signature de la charte Natura 2000 est un engagement personnel strictement volontaire qui permet à tout propriétaire (et/ou ayants-droits) sur des parcelles situées en site Natura 2000 d'adhérer à une préservation durable des milieux naturels.

Signer la charte, c'est s'engager sur cinq ans, sans aucun surcoût financier, à suivre de bonnes pratiques de gestion de cet espace naturel. La signature de la charte confère plusieurs avantages outre la satisfaction de participer activement à la protection de l'environnement : le droit à l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, l'exonération des droits de mutation, l'accession à certaines aides publiques (notamment en matière forestière). Mais en contrepartie, les engagement pris à travers la charte peuvent faire l'objet d'un contrôle par l'administration.

Pour toute question sur la charte et pour accéder au formulaire à signer, rendez-vous sur chinon-vienne-loire.fr



MOBILITÉ – UNE NOUVELLE COMPÉTENCE

La CC CVL a pris la compétente mobilité en mars 2021 sur son territoire, autrefois confiée à la Région Centre-Val de Loire. Toutefois, la Région reste aux commandes pour la gestion des transports TER, le transport scolaire, Rémi...

Pourquoi prendre cette compétence?

La loi permettait de le faire et nous avons donc profité de cette possibilité pour pouvoir agir et améliorer ce qui se fait déjà. L'enjeu est d'être au plus près des besoins de la population. L'ambition est de développer à terme un véritable service de proximité.

Plusieurs scénarios à l'étude

Aujourd'hui, on trace plusieurs scénarios pour développer le transport collectif.

On a identifié la nécessité de renforcer le **transport public** entre la gare de Chinon et celle de Port-Boulet. Un autre axe est de développer l'offre de **transport** à la **demande** mais aussi de favoriser les **mobilités solidaires** (avec la location de véhicules et des vélos éléctriques mais aussi avec le soutien au transport solidaire).

Il est en plus question de créer de nouvelles aires de **covoiturage** pour soutenir ce mode de déplacement ainsi que l'autopartage. Le travail sur la mobilité passe obligatoirement sur le développement des **mobilités douces** en favorisant la création de nouvelles pistes cyclables et sécurisant ainsi les déplacements à vélo.

Nous sommes tous concernés

Réduire l'usage de la voiture individuelle pour une meilleure protection de l'environnement, rendre le territoire attractif en lien avec les agglomérations voisines, permettre à notre bassin d'emploi d'être plus accessible autrement que par la voiture individuelle, sont autant d'enjeux qui ont été identifiés dans notre projet de territoire. C'est pourquoi les élus sont determinés à conduire ces projets dans les prochaines années mais nous n'allons pas pouvoir tout faire en même temps. C'est pourquoi nous lançons une vaste concertation dès le mois d'avril pour que vous nous fassiez partager votre point de vue sur le sujet. Donnez votre avis sur les scénarios proposés est essentiel pour avancer ensemble.

Rendez-vous sur le site chinon-vienne-loire.fr pour participer.



MUSIQUE ORCHESTRE À L'ÉCOLE





Ce projet a débuté en septembre 2021 à l'école maternelle Henri-Matisse, il sera aussi proposé aux élèves de l'école primaire Joliot-Curie d'Avoine à partir de septembre 2022.

Grâce à la collaboration des enseignants de l'école et les enseignants de l'école de musique^{CAEM} - les enfants se réunissent deux fois par semaine autour d'un projet commun.

C'est un orchestre qui va grandir et évoluer pendant deux ans.

L'école primaire de Cravant-les-Côteaux va rejoindre le projet et il aura à partir de la rentrée prochaine un Orchestre à l'école. Cette fois ce sont les enseignants du conservatoire de musique Pierre-Tabart associés à l'enseignante de la classe de CM1/ CM2 qui feront vivre aux 25 élèves, une aventure instrumentale réjouissante mettant en valeur la vie musicale en collectif.

Ce projet "Orchestre à l'école" a un objectif éducatif, culturel, bien sûr ludique et en jouant collectif, les élèves se retrouvent autour du partage, du respect mutuel et de la solidarité.

CONNAISSEZ-VOUS LE GAMELAN?

Le gamelan est l'instrument traditionnel et emblématique de l'Indonésie. Principalement constitué de gongs et de métallophones en bronze, il est considéré comme un seul et même instrument joué par plusieurs musiciens.

Son apprentissage se fait par transmission orale et utilise des chiffres pour désigner les cinq notes de la gamme. La pratique du gamelan favorise le partage, l'écoute, l'échange, chacun apportant sa contribution à l'élaboration d'une œuvre musicale.

Des ateliers, conférences et concerts sont organisés par l'école de musique^{CAEM}, en partenariat avec la Médiathèque et la Maison Max Ernst. Avec la participation de Mark Lockett, musicien, compositeur et éducateur, qui animera les différentes rencontres.

Programme:

9 juin à 20h : Conférence « Le gamelan : la musique exotique de Java et Bali » à la Médiathèque à Avoine

21 Juin à 18h30 : Concert de restitution des élèves de l'Ecole de Musique^{CAEM} à la Médiathèque à Avoine

24 juin à 19h : Conférence "Javaphilia, des histoires d'amour avec la musique du gamelan" suivie du Concert de l'ensemble Nist-NAH à la Maison Max Ernst à Huismes.



C'EST PAS FAUX!

LES SCIENCES POUR TOUS

Il s'agit d'un nouveau cycle de plusieurs conférences scientifiques qui place les sciences à la portée de tous. Tout devient simple quand on l'explique bien!



La 1ère conférence s'est intéressée aux sciences via la science**fiction**. Avec Roland Lehoucg, astrophysicien au Commissariat d'Energie Atomique qui s'appuie sur Star Wars, Avatar et d'autres films de superhéros pour illustrer son propos : Qu'est-ce que la Force qu'utilisent les chevaliers Jedi? Où se trouve la planète Pandora? D'où vient la force de Superman?

Les sciences sont partout! Que nous nous intéressions aux saisons, aux jeux de hasard ou à la façon dont les arbres communiquent, les sciences ne sont jamais loin. On les croit souvent inaccessibles, voire incompréhensibles, et pourtant, il est possible d'aborder les sciences sous un angle neuf, ludique et divertissant. C'est justement l'objet de "C'est pas faux !", des conférences autour des sciences dites dures mais compréhensibles par tous.

Vulgariser des concepts complexes, partager des savoirs des plus avertis aux simples curieux... tels sont les objectifs de ces sept rendez-vous gratuits. Elles sont proposées dans plusieurs lieux culturels.

Ce programme est porté par le pôle culture de la communauté de communes, qui s'est associé à des partenaires : l'association Astronomie en chinonais et le CPIE Touraine-Val de Loire (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Et parce que nous comptons sur de jeunes "ambassadeurs" pour faire vivre "C'est pas faux !", nous sommes allés à la rencontre de l'ensemble des collèges et lycées du territoire afin de mobiliser les enseignants et les élèves... et leur donner envie d'en savoir plus!

Programme:

LES SCIENCES ET STAR WARS

Par Roland Lehouca leudi 31 mars - 20h Médiathèque - Avoine

PROBABILITÉS: **TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER!**

Par Roger Mansuy Jeudi 28 avril - 20h Médiathèque - Avoine

LA CHUTE DES CORPS À L'ÉPOOUE MÉDIÉVALE

Par Pascal Brioist Dimanche 2 octobre - 15h écoMusée - Savigny-en-Véron

LA COMMUNICATION ENTRE LES **ARBRES**

Par Catherine Lenne, Dimanche 20 novembre - 15h écoMusée - Savigny-en-Véron

LA FETE DE LA SCIENCE

Du 7 au 17 octobre 2022 **EXPOSITIONS INTERACTIVES**

à l'Abbaye de Seuilly et à la galerie de l'Hôtel de Ville de Chinon SOIRÉE OBSERVATION du ciel « Le jour de la Nuit »

C'est pas faux! a commencé le 31 mars.

Gratuit - Accès libre dans la limite des places disponibles

Infos: chinon-vienne-loire.fr



3 choses à savoir

sur le réseau des bibliothèques

Le réseau des bibliothèques du Chinonais vous permet d'emprunter un nombre de documents illimités dans toutes les bibliothèques du réseau (sauf jeux-vidéos et liseuses électroniques).

Il vous suffit d'avoir une carte de lecteur, pour cela inscrivez-vous dans l'une de nos bibliothèques. C'est gratuit pour les moins de 18 ans, étudiants, apprentis, en situation d'handicap/sans emploi et 5 € par an pour les plus de 18 ans.

C'est le nombre de bibliothèques qui composent le réseau du Chinonais. Les connaissez-vous toutes? La Médiathèque à Avoine, Le Patio à Chinon puis de plus petits espaces à Huismes, Rivière, Seuilly et Thizay. Vous pouvez emprunter à volonté vos documents où vous voulez,

et les rendre où vous voulez!



L'ÉCOMUSÉE ET LE CARROI, MUSÉE D'ARTS ET D'HISTOIRE

DES RENDEZ-VOUS TOUTE L'ANNÉE

L'écoMusée du Véron et le musée le Carroi travaillent ensemble pour proposer des rendez-vous culturels variés. Une programmation riche pour les petits et les grands.







Parfaitement complémentaire

L'un est musée d'anthropologie en plein cœur d'un espace naturel et à proximité de la Confluence de la Loire et de la Vienne. Et l'autre est musée d'arts et d'histoire en plein cœur de la ville médiévale de Chinon. Tous les deux reconnus Musées de France, ils ont réuni leur destin pour former un pôle musées.

Ils s'accordent désormais pour proposer un programme culturel commun qui invite à contempler, à se questionner, à s'enthousiasmer et à vivre une expérience singulière.

La curiosité n'est plus un vilain défaut

Plusieurs temps fort viendront rythmer la saison. Le premier en mai avec le tout nouveau "Le Carroi dans tous ses états". Une attention particulière sera portée sur le paysage avec les "Rendez-vous aux jardins" le 5 juin.

Les incontournables Journées européennes de l'archéologie suivront puis vous retrouverez "L'écoMusée dans tous ses états" début septembre.

Côté expositions:

A l'écoMusée du Véron, du 9 avril au 13 novembre

"enQuêtes de vérité"

Comment depuis la nuit des temps, l'Homme se construit-il entre sciences et mythes? Qui de l'imaginaire ou de la raison peut répondre à toute vérité?

"Histoire et archéologie en Val de Vienne"

Un voyage sur le territoire à travers les témoignages des premières occupations humaines, du paléolithique jusqu'au Moyen âge.

Au Carroi, Musée d'arts et d'histoire, du 9 avril au 18 septembre

"Fabuleux animaux"

Une exposition qui s'inspire de la chape de Saint-Mexme, textile du 11ème-12ème siècle venu d'Orient avec sa représentation animalière.

"Dominique Bailly. Sculpture. Paysage. Promenade."

Une rétrospective consacrée à cette sculptrice contemporaine très en lien avec la nature

Les musées en pratique

Le Carroi est ouvert du 9 avril au 18 septembre.

L'écoMusée est ouvert du 9 avril au 13 novembre.

Tarifs
Infos pratiques
Programme:
ecomusee-veron.fr



CINÉ D'ÉTÉ : LE RETOUR !

Suite au succès de la 1ère édition en juillet et août derniers, le festival Ciné d'été en Rabelaisie sera de retour cet été. Le concept : huit films projetés en plein air dans huit communes, accompagnés d'animations mises en place par les communes participantes. De quoi échanger, partager, s'émerveiller et se retrouver...

Un film mais pas seulement

Cette année c'est au tour des communes d'Anché, Cinais, Couziers, Cravant-les-Coteaux, Marçay, Saint-Germain-sur-Vienne, Seuilly et Thizay d'accueillir une séance de projection d'un film en juillet-août.

Chaque commune organise l'événement à sa façon. Il y a bien sûr la projection du film vers 22h mais c'est aussi l'occasion de retrouver des animations : marché de producteurs locaux, restauration sur place...



Une projection dans un lieu unique

En plus de passer un bon moment, c'est une belle opportunité de découvrir des pépites du territoire : à la fois des lieux charmants mais aussi des acteurs locaux mobilisés... qui parfois habitent à quelques pas de chez nous!

Un événement qui séduira toute la famille!

Programme

Jeudi 7 juillet - CINAIS *Adieu les cons* avec Albert Dupontel

Mercredi 13 juillet - **SEUILLY** *Le sens de la fête* avec Jean-Pierre Bacri

Jeudi 21 juillet - **THIZAY Adopte un veuf** avec André Dussolier

Jeudi 28 juillet - CRAVANT-LES-COTEAUX Les Tuche 3 avec Isabelle Nanty

Vendredi 5 août -ANCHÉ

Mystère à St-Tropez avec Christian Clavier

Vendredi 12 août - MARÇAY

Tout le monde debout! avec Franck Dubosc

Vendredi 19 août - **COUZIERS OSS 117 - Alerte rouge en Afrique noire**avec lean Dujardin

Vendredi 26 août - **ST-GERMAIN / VIENNE** *La vie de château* avec Catherine Deneuve

Programme détaillé sur chinon-vienne-loire.fr



EVADEZ-VOUSVISITEZ LA RÉGION DE CHINON EN LIBERTÉ

Et si découvrir Chinon et sa région, c'était n'en faire qu'à sa tête... à sa guise, à sa façon, rien qu'en suivant ses envies. C'est ce que vous propose Chinon en liberté!



\ /

Chinon en liberté saison 2, c'est parti!

Prendre le temps de vivre en touriste chez soi! C'est un luxe qu'ici on peut vivre facilement.

Sur cette terre d'aventures et de nature, enfourchez un vélo et rejoignez la Loire à vélo[©], embarquez en paddle sur la Vienne. Offrez-vous un pique-nique ou une sieste au bord de l'eau.

Sur cette terre d'Histoire et de culture, poussez la porte de l'Abbaye de Seuilly et faites résonner en vous les mots de Rabelais, imaginez-vous conquérant à l'approche de la forteresse de Chinon.

Sur cette terre de gastronomie, les occasions ne sont pas rares pour s'attabler ensemble.

Des panneaux ont été mis en place, ils permettent, en un coup d'œil, de voir les sites emblématiques de Chinon et de ses alentours.

Prendre tout son temps : C'est ce que vous propose Chinon en liberté!

Chinon en liberté : des parcours découverte

Des balades selon des itinéraires thématiques dans et autour de Chinon sont à votre disposition : les chemins au fil de l'eau, ou ceux dédiés à l'art de vivre. Et si vous souhaitez rester dans Chinon vous pourrez suivre l'itinéraire coeur de ville, celui des trogodytes et des points de vue ou encore découvrir un chinon insolite ou tout simplement nature.

Chaque parcours est accessible sur plan, en version papier ou numérique.

Chinon en liberté : une navette gratuite au cœur de Chinon

Tout l'été, profitez d'une navette électrique gratuite reliant la ville basse à la ville haute, ainsi que la gare. Des parkings gratuits (Beauloisir, Forteresse Royale, Place Jeanne d'Arc et Gare SNCF) permettent de laisser sa voiture et monter dans la navette elle passe toutes les 15 minutes 7j/7, de 10h à 20h.

Le centre-ville de Chinon devient accessible à pied. 6 arrêts sont proposés : Ville haute, Forteresse royale, le vieux marché (en bas de l'avenue F. Mitterrand), Statue Rabelais, place Jeanne d'Arc et gare SNCF.

Chinon en liberté : des cartes postales à collectionner

2022 apportera son lot de nouveautés avec de nouvelles illustrations créées par Quentin Rivière, un artiste installé à Chinon. Elles seront déclinées notamment en cartes postales pour compléter votre collection commencée l'année dernière.



Un réseau d'ambassadeurs pour promouvoir le tourisme

Chinon en liberté, c'est la marque touristique de Chinon Vienne et Loire. Lancée en 2021, un premier objectif premier est de donner envie aux touristes de visiter Chinon et ses alentours et d'y rester quelques jours. C'est aussi une invitation pour chacun d'entre nous à redécouvrir notre région. Comment s'appuyer sur la marque Chinon en liberté pour valoriser l'offre touristique? Comment être ambassadeur de cette marque? Les acteurs touristiques du territoire seront accompagnés pour se donner toutes les chances d'un lancement de saison réussi.

Contact: pole-attractivite@cc-cvl.fr











TERRE DE JEUX 2024 UN ÉLAN SPORTIF

En tant que territoire labellisé Terre de Jeux 2024, la communauté de communes s'engage à promouvoir les activités physiques et sportives dans notre quotidien. C'est aussi l'occasion de nous faire vivre de plus près l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le label Terre de Jeux 2024

avoriser la découverte du sport et de ses valeurs dans nos vies et rendre les activités physiques accessibles à tous, tel est l'engagement du label Terre de Jeux. C'est aussi une reconnaissance de la qualité de nos équipements sportifs car nous avons été selectionnés pour accueillir des athlètes pour leur phase de préparation, en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Ce sont deux équipements qui ont été labellisés pour accueillir ces sportifs de haut niveau : La salle communautaire de Beaumont-en-Véron en gymnastique et le complexe sportif d'Avoine en football. Nous espérons y accueillir des équipes sportives sélectionnées pour les JO Paris 2024.

Une semaine qui a fait bouger plus de 500 élèves

La Semaine Olympique et Paralympique est un rendezvous annuel : c'est l'occasion pendant une semaine de soutenir l'éducation par le sport dans les établissements

Cette année, la thématique portait sur le sport et l'environnement et le climat.

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe Terre de Jeux 2024 de la communauté de communes s'est mobilisée auprès de classes de primaires, de l'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) et de l'Institut médico-éducatif (IME) en leur proposant des ateliers éducatifs, ludiques et sportifs.



Parmi les ateliers proposés, le « basket tri sélectif », pour apprendre aux enfants à viser le bon panier en fonction du déchet.

Carolann Héduit, athlète d'AB GYM présente aux JO de Tokyo, a réalisé une vidéo d'encouragement à la pratique sportive à destination des enfants. Certains élèves ont également pu rencontrer deux champions de natation, Maëly Chevallier et Nathan Maillet.





Née en juillet 2004, Maëly Chevallier débute la natation à l'âge de quatre ans, au club nautique du Chinonais. Elle s'y sent bien et très vite, la natation devient sa passion. En mai 2018, elle réalise ses premières compétitions de sport adapté.

C'est le début de ses performances notables et depuis, son objectif ne cesse de se préciser : « mon rêve, c'est les Jeux-Paralympiques! » ditelle en gardant son cap en tête.

Son souhait est d'être sélectionnée aux Jeux paralympiques de Paris 2024. Elle aborde toutes les compétitions à venir comme une préparation à ce grand évènement. Elle est confiante et déterminée :

« C'est important pour moi de montrer aux autres que malgré la différence, on peut faire des choses extraordinaires. »

Elle s'entraîne tous les jours, sauf le dimanche. Grâce à ses efforts et son

talent, elle a remporté de nombreux titres. Au dernier championnat du monde de sport adapté, elle a gagné des médailles d'or en 200 m quatre nages, 400 m quatre nages et en relais mixte quatre fois 100 m (avec trois records de France à la clé) et une deuxième place en 100 m papillon.

Elle peut compter sur le soutien de sa famille et de son club pour faire de son rêve une réalité.



L'été arrive à grands pas et rime avec détente à Avoine. De nombreux temps forts sont proposés pour profiter pleinement de ces belles journées à venir :





14 mai

10h00-20h00 - Plaine de Jeux du Lac Mousseau **Pump party Tour**

Une journée complète autour de la glisse urbaine BMX, rollers, skate... avec initiations gratuites, challenges, jam free style, rider pro, démonstrations.

Structures gonflables. Buvette, foodtruck.

1, 2 et 3 juillet Festival Avoine Zone Groove

Stade d'athlétisme - Rue Georges Joubert.

3 jours intenses aux côtés d'artistes internationaux Simple Minds, Grand Corps Malade, Ofenbach, Skip The Use, Rover, Volo, Jive Me, The Brooks et bien d'autres.

Nombreux concerts gratuits, animations.

Toutes les infos sur www.avoinezonegroove.fr

Samedi 9 juillet

Dès 19h00 - Plaine de Jeux du Lac Mousseau **Fête Républicaine**

Spectacle pyrotechnique, Bal. Buvette et restauration sur place

Samedi 27 août

Dès 20h30 - Parc du Centre

Podium de l'Été

Concert gratuit de plein air avec un artiste de la variété française.

Buvette et petite restauration sur place

Samedi 3 septembre

10h-13h - Complexe tennistique d'Avoine

Forum des Associations

Pour faire le plein d'activités pour l'année à venir, rendez-vous au Forum des Associations

Dimanche 4 septembre

10h-18h Le Néman – rue du Val de l'Indre

Dimanche à la Campagne

Animations familiales, vide-grenier, fanfares, repas géant Plus d'infos sur www.ville-avoine.fr ou au

Plus d'infos sur www.ville-avoine.fr ou au 02.47.98.11.15

Le Quai Pasteur, d'une part, et la Place Mirabeau, d'autre part, feront l'objet de chantiers importants durant l'année 2022.

Très attendus les travaux de réaménagement du Quai Pasteur ont débuté depuis le 23 février et vont permettre un meilleur partage de l'espace public et une sécurisation renforcée de la circulation des véhicules et des piétons. Durant le temps du chantier, des déviations sont mises en place.

La fin des travaux est prévue pour début juin.

Depuis le début du mandat, les élus sont engagés dans un objectif de réaménager une place du centre-ville par an. La place Mirabeau aura l'honneur d'ouvrir le premier chantier début septembre, la place Hofheim et la place Victoire devraient suivre.

De nombreuses réunions de concertation ont eu lieu afin de recueillir les avis de la population et d'échanger ensemble.

Les grands principes structurant la place ont ainsi été définis: son caractère de place urbaine sera conservé, les sols vont être perméabilisés pour permettre l'infiltration des eaux, la dimension végétale va être améliorée et les flux de circulation restructurés. Un maître d'oeuvre va désormais être désigné pour définir avec précision les aménagements retenus.

Il est important de concilier au mieux les attentes des uns et des autres pour renforcer les atouts de cette place emblématique de la qualité de vie à Chinon : une place paisible où il fait bon vivre avec ses activités commerciales, son marché hebdomadaire et ses animations pendant la saison touristique.



CRAVANT-LES-COTEAUX

Cravant-les-Coteaux est une commune d'Indre et Loire, située sur les bords de la Vienne à 7 kilomètres de la cité historique de Chinon. Cravant est avant tout connu pour ses vins d'appellation Chinon. Vins de plaine, fruités et tendres, vins de coteaux, complexes et destinés au vieillissement, la palette des couleurs - rouge, rosé et blanc - proposée par nos vignerons ravira tous les palais et ... toutes les bourses.

Cravant brille également par le dynamisme de ses commerçants et artisans. Boulangerie, cafés et restaurants, gîtes et chambres d'hôtes sont autant d'atouts vous offrant la possibilité de vous arrêter pour une dégustation ou de séjourner le temps d'une découverte plus approfondie de la région.

Dotée d'un patrimoine historique riche - vieille église du XIe siècle (sanctuaire carolingien), manoirs et maisons de maître, caves spectaculaires, le vieux bourg, les dolmens - vous n'aurez que l'embarras du choix pour agrémenter votre séjour.

Les passionnés de nature et autres activités de plein air seront également comblés. Chemins de randonnées pédestres balisés, descente de la Vienne en canoë,



pêche, aire de pique-nique, terrain de pétanque, stade de football, terrain de moto cross, promenades à vélo, représentent autant de possibilités pour les fans de vacances actives.

L'équipe Communication ainsi que tout le conseil municipal vous donne rendez-vous sur notre site officiel « cravant-les-coteaux.com » et notre application smartphone « IntraMuros » et reste à votre écoute pour que l'on puisse clamer qu'il fait bon vivre à Cravant-les-Coteaux!



Le foyer rural, renommé pôle associatif, s'offre une nouvelle jeunesse, grâce à sa rénovation complète entamée en août 2021.

La toiture a été entièrement refaite, le choix a été fait de conserver la charpente, en bon état. La salle principale est métamorphosée grâce à la réfection et l'unification

HUISMES

complète du sol. Un bar et un espace traiteurs neufs et repensés La scène bien que rénovée est conservée dans sa configuration d'origine. Beaucoup plus chaleureux avec des habillages bois qui ont également une fonction acoustique et des nouveaux éclairages. Cette salle appréciée de tous les Huismois est prête à accueillir les manifestations organisées par les associations Huismoises et fêtes de famille. Les travaux ont également permis de réorganiser les sanitaires existants et créer un sanitaires PMR et d'intégrer un nouveau système de sonorisation, une boucle magnétique pour le confort des personnes malentendantes. Le budget de l'opération est de 490 000 € HT subventionné à la hauteur de 39.5% par l'état, via la DETR et à hauteur de 21% par le département. Le solde financé par la commune.

CVL Infos - Avril 2022 | 37 CVL Infos - Avril 2022 | 37





En limite Ouest de la communauté de communes, le village de Lerné étend ses 1 600 hectares autour de son clocher penché. La commune, c'est 45% de bois sur les terres hautes au Nord, 41% de terres agricoles, et le point le plus haut du canton avec 118 m. C'est aussi une zone d'appellation Chinon! Mais, Lerné, ce n'est pas que de la géographie, c'est surtout un village vivant avec la Société La Paix, son jeu

de boule de fort et le petit musée attenant ; un café associatif, lieu convivial accueillant divers concerts et spectacles ainsi qu'une AMAP ; et, dans un futur proche, c'est une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) qui devrait s'installer dans les locaux rénovés de l'ancienne école. Enfin, il faut signaler que le village a su conserver son bureau de Poste.

L'essentiel de l'urbanisme est installé le long du coteau face au Sud. Le bourg proprement dit rassemble environ 65% d'une population de 340 habitants; il se distingue par une belle unité architecturale avec ses maisons de tuffeau dont une base du XVème siècle et une majorité du XIXème (suite à la démolition du château de Chavigny). Le tout donne une impression de cohérence à laquelle le Service Technique de l'Architecture et du Patrimoine veille avec soin du fait des deux édifices classés Monument Historique : l'église et Chavigny. En clair, il fait bon vivre à Lerné où la population a tendance à s'accroître depuis quelques années et dont la sociologie est à l'image de son architecture : cohérente.

L'eau a été un fil conducteur dans l'aménagement de Marçay. En effet, les étangs ont été réaménagés en plusieurs phases :

Suite à une opération de curage, le second étang a été rempli et les berges ont été réaménagées pour le plus grand plaisir des pêcheurs.

Des travaux d'étanchéité ont été réalisés côté du Négron pour le 3^{èm} étang. Une bonde moine a été construite pour l'alimenter en eau et réguler le niveau.

La réfection du chemin entre les deux étangs permet un passage plus aisé.

L'eau nous emmène alors jusqu'à la Fontaine Comble où ce projet de réhabilitation en gestation depuis 2019 a été réalisé fin 2021.

Ce projet instruit et conduit par le Syndicat des Bassins du Négron et du Saint-Mexme consistait à restaurer le Comprigny (affluent du Négron) à sa source située à la Fontaine Comble à Marçay.

Un reméandrage du cours d'eau, une reconstitution du matelas alluvial, une restauration des deux mares, une restauration de la qualité du cours d'eau (habitats aquatiques, qualité de l'eau, ...) et un reprofilage des berges ont été réalisés.

Par ailleurs le lavoir de la Fontaine Comble a été consolidé sur deux côtés par l'apport de gros blocs





de pierres. Le chemin d'accès a été aménagé et le projet serait de restaurer les deux autres côtés du lavoir, voire d'aménager un espace détente sur un terrain jouxtant le lavoir.

Ce site sera intégré aux visites des Journées du Patrimoine.

Pour la petite histoire, l'eau de cette source était reconnue pour guérir les yeux !

SAVIGNY-EN-VÉRO



Le Pas des Vignes, gîte communal vous accueille dans le centre bourg de Savigny en Véron, village situé à la confluence de la Vienne et de la Loire, au cœur d'un magnifique bocage.

Ce gîte est le fruit de la restauration d'un ancien presbytère datant du 16ème siècle, en pierre de tuffeau.

Sa grande capacité lui permet d'accueillir toute l'année jusqu'à 23 personnes réparties dans 2 gîtes.

Classé 3 épis et respectant les normes d'accessibilité, il vous offre tout le confort moderne, associé à un cadre verdovant.

En période estivale, le gîte permet aux randonneurs pédestres, cyclistes et équestres d'envisager une étape à Savigny; la commune se situant sur l'axe principal de la Loire à Vélo et sur le sentier équestre de la confluence. Depuis 2018, grâce à la mise à disposition de 3 boxes et d'un terrain clos, le gîte a obtenu l'agrément « Accueil Cheval Touraine ».

Il est aussi possible de réserver pour organiser une fête de famille, une cousinade, ou encore une sortie œnologique pour découvrir les particularités viticoles du secteur.

D'autres activités sont également possibles : des visites culturelles dont l'EcoMusée à Savigny, la forteresse royale à Chinon, la Collégiale à Candes St Martin et bien d'autres.

Contact: lepasdesvignes@gite-etape-savigny.fr 02.47.58.81.12



Le er dimanche du mois, l'écomusée et le carroi* sont gratuits.

Le Louvre aussi.

Mais c'est beaucoup plus loin.